

HISTOIRE  
DE  
LA RÉFORME ET DES RÉFORMATEURS  
DE GENÈVE.

---

Avignon , Imprimerie et Lithographie BONNET FILS.

102

HISTOIRE  
DE  
**LA RÉFORME**

ET  
DES RÉFORMATEURS

DE  
**GENÈVE**

SUIVIE DE LA  
LETTRE DU CARDINAL SADOLET AUX GÉNEVOIS  
POUR LES RAMENER A LA RELIGION CATHOLIQUE

ET DE  
LA RÉPONSE DE CALVIN

PAR P. CHARPENNE



PARIS

AMYOT , ÉDITEUR , RUE DE LA PAIX , 8

M DCCC LXI

## INTRODUCTION.

---

L'établissement de la réforme à Genève ne fut pas un de ces évènements historiques d'une importance purement locale, comme le changement de religion d'autres villes de la Suisse ; mais il eut les plus graves conséquences politiques pour la France, dont une partie de la population avait embrassé les dogmes nouveaux. A cause de son voisinage de notre pays, de sa langue, de ses mœurs et de ses institutions, Genève devint l'asyle d'un grand nombre de Français qui fuyaient les persécutions religieuses ; et lorsque Calvin l'eut soumise à son gouvernement théocratique, elle ne fut pas seulement un refuge pour les partisans de sa doctrine, mais le foyer de sa propagande, et comme on l'a dit, la Rome du calvinisme. Il est donc très-intéressant de connaître la cause d'un évènement aussi considérable dans l'histoire de l'humanité. Mais pour la connaître, il faut remonter la chaîne du temps, étudier les mœurs et les institutions de Genève avant la réforme.

Pendant les longues guerres entre l'empire et la papauté, l'on voit naître, dit Chorier, une foule de comtes, de barons, de

grands et de nobles , qui , possesseurs dans le canton de Genève , de quelques acres de terre<sup>1</sup>, les érigent en principautés. Ils sont en hostilité avec la Savoie qui leur dispute le coin de terre qu'ils se sont approprié , avec l'empire germanique qui cherche à reprendre un titre qu'ils ont usurpé , avec la bourgeoisie qui réclame ses franchises , avec l'évêque de Genève qui veut être prince temporel en vertu des chartes que les empereurs lui ont octroyées. Cette lutte multiple entre tant de compétiteurs , pendant laquelle , dit Bonnivard , « La commune conquessoit chaque jour de nouvelles libertés » , se termina , ou plutôt se simplifia au commencement du XV<sup>e</sup> siècle , quand Odo de Villars eut vendu son comté de Genevois au duc de Savoie Amé VIII. A partir de cette époque , les évêques eurent à défendre leur autorité temporelle contre les seules entreprises des ducs de Savoie. Mais ces princes , devenus vicaires du Saint-Empire , comtes de Genevois , et Vidomnes (1) de Genève , office que leur avaient cédé les évêques et qu'ils exerçaient par des lieutenants , persistèrent d'autant plus dans leurs entreprises , qu'ils avaient plus d'intérêt à incorporer dans leurs états une ville qui s'y trouvaient enclavée.

Genève eut donc , jusqu'à la réforme , une sorte de pouvoir tricéphale que se partageaient l'évêque , le duc et les bourgeois. L'évêque , d'après la constitution , devait être élu par les chanoines et désigné par le peuple. Ce mode d'élection , si propre dans une constitution démocratique , comme l'était celle de Genève , à consolider l'autorité civile et religieuse du prélat en le rendant le premier magistrat de la cité , plusieurs papes eurent le tort de ne pas le respecter , et de faire directement eux-mêmes la nomination épiscopale. L'évêque et le vidomne juraient , en entrant en charge , de maintenir les libertés et les franchises de la commune. Le peuple , ou plutôt les chefs de

(1) Vidomne , *vices domini gerens*. En France on appelait Vidames ces officiers des évêques.